

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#23 ✦ MARS 2021



Grand angle
Réorganisation des services techniques

✦ École de musique
UN NOUVEAU DIRECTEUR



✦ Économie
SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL
L'opération Foliz à Divion s'est terminée le 29 janvier dernier.

Divion

INSTANTS CHOISIS



TÉLÉTHON — Une première ! L'émission, «Le live Solidaire», nouvelle formule via la page officielle Facebook, s'est déroulée en direct avec **2 000** vues et un pic de **311** personnes en simultanée. **1 700 €** ont ainsi été reversés à l'AFM Téléthon.



VOEUX 2021 — Pas de cérémonie cette année mais Jacky Lemoine a souhaité ses vœux par le biais d'une émission diffusée sur Facebook.



REMERCIEMENTS — Des dessins et des affiches en couleur, des cœurs et des dizaines de mercis... les élèves des écoles primaires ont remercié la municipalité pour les 2 distributions de masques. Bravo les enfants (écoles Copernic et du Transvaal). Attribution aux écoliers en primaire de **2** masques lavables et d'une boîte de **50** masques jetables soit **2 060** protections lavables et **515** boîtes. **Coût : 5 000 €**



CADEAUX — Les élèves des écoles maternelles et primaires ont reçu des cadeaux de Noël (livres, jeux et jouets) - idem pour les collégiens avec des places de cinéma - accompagnés de la traditionnelle coquille de Noël. **Coût : 8 000 €.**

PROMESSE TENUE — La municipalité s'était engagée à offrir un colis de Noël aux aînés de 80 ans et plus. **445** colis confectionnés chez 7 commerçants locaux ont été distribués avant les fêtes de Noël. Un geste très apprécié par nos anciens.





Nous gardons le « Cap »

Nouvelle année, nouvelle formule du magazine municipal. *Vis ta Ville* fait peau neuve, vous l'aurez constaté.

Vous tenir informés est indispensable pour que vous puissiez réagir, participer, relayer et vous sentir bien dans la vie de votre commune.

Au-delà des problématiques actuelles liées à la crise de la Covid-19, la municipalité avance sur ses projets déjà engagés et en construit de nouveaux.

Notre mandat a démarré sous le signe de l'action et du dynamisme. Nous allons de l'avant dans l'optique permanente de servir et de développer le bien-vivre ensemble.

C'est bien dans cette perspective que certaines propositions de notre programme « Divion, Cap 2026 » verront le jour dans les semaines à venir...

Ainsi côté sécurité, un second agent rejoindra notre Police rurale pour renforcer votre sérénité et lutter contre les incivilités. Ces dernières ont grandement diminué, mais il convient de rester constamment vigilant.

Nos efforts vont aussi au déploiement de la vidéoprotection qui sera effectif dans les mois à venir afin de sécuriser nos bâtiments communaux, salles des fêtes, écoles, cimetière et entrées de ville.

Côté sport, nous avançons dans les projets annoncés. Le permis de construire du vestiaire du stade Jules Mallez ne saurait tarder, ce qui pourrait permettre un début des travaux avant cet été.

Dans le cadre du développement durable, une enveloppe de 10 000 € est mise à disposition des Divionnais qui souhaitent s'équiper d'un vélo à assistance électrique. Vous pourrez bénéficier d'une subvention de 200 € par foyer.

Pour compléter cette mesure, l'installation de garages à vélos viendra s'intégrer dans notre cadre de vie afin de faciliter vos déplacements.

Comme vous pouvez le constater, nous restons plus que jamais mobilisés et surtout disponibles et à votre écoute.

Enfin, je me permets de vous ressensibiliser sur les gestes barrières, l'unique moyen pour continuer à vivre (presque) normalement.

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE ENVELOPPE DE 10 000 € EST MISE À DISPOSITION DES DIVIONNAIS

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE

P. 4 | Vie des Quartiers

> Chats errants

. Une nouvelle campagne de stérilisation

> Collège Wallon

. Exposition *Regards sur la ville*
. Aide aux devoirs - Coup de pouce

> Transport

. Covoiturage avec Karos

> Civisme

. Ramassage des déjections canines

P. 7 | Au fil des travaux

P. 8 | Grand angle

> Réorganisation des services techniques

. Concilier un service de qualité et le bien-être des agents
. Service urbanisme... à votre écoute

P. 12 - 13 | Actualité

> Culture

. Un nouveau directeur à l'école municipale de musique

> Économie

. Soutenir le commerce local

P. 14 | Tribune

P. 15 | Vie pratique

> État-civil

> Numéros utiles

> Ça m'intéresse

> Permanence de vos élus



Chats errants : campagne de stérilisation

Les chats errants sont de plus en plus nombreux sur la commune. La solution : une campagne de stérilisation.

La commune a signé avec la **Fondation 30 millions d'amis** en partenariat avec l'association **Félin'possible 62** une convention pour une première action de stérilisation fin 2020. Un recensement des chats a été réalisé dans les quartiers. « *Nous avons été parfaitement accueillis par la population. La ville a mené une communication efficace auprès des habitants. L'action a permis de stériliser 11 chats dont 5 femelles et 6 mâles dans le centre-ville et aux abords du parc Roland Cressent. Les félins sont attrapés, identifiés puis stérilisés et relâchés à l'endroit de la capture,* » indique Francine Diéval, bénévole à Félin'possible 62.

Au printemps 2021, une nouvelle campagne concernera une quarantaine de chats dans les quartiers de La Clarence et de la Cité 30 où un grand nombre a été repéré.

Coût 2021 : 2 800 € avec la participation de la Fondation à hauteur de 50 % du coût.

Coût pour la commune : **1 400 €**

INFORMATIONS

Vous avez remarqué un ou des chats qui vagabondent près de chez vous, contactez **Félin'possible** pour un recensement et une éventuelle intervention.

Contact : 07.50.66.49.77



En bref

Réunion de quartier Nouvelle formule

La *Parole aux habitants* précédait depuis 2014, chaque séance du conseil municipal. Afin d'être plus proche des habitants, c'est désormais la mise en place de plusieurs réunions par an dans chaque quartier. Élus et techniciens viennent à votre rencontre et sont à votre écoute.

Un compte-rendu via une « *Info citoyenne* », résumant les questions, les demandes et réponses, les projets en cours ou à venir, est ensuite distribué dans les boîtes aux lettres du quartier concerné.

La première rencontre s'est déroulée en octobre à la Cité 30. Malheureusement cet élan citoyen a dû être stoppé en raison de la crise sanitaire. Les élus espèrent reprendre cette démarche en 2021.

Collège Wallon

Regards sur la ville

Les élèves de la 4^e Marie-Curie ont exposé dans le hall du collège un projet interdisciplinaire autour de la photo sur lequel ils travaillaient depuis fin septembre. Intitulée « *Regards sur la ville* », l'exposition présentait 6 œuvres d'arts issues du fonds du CRP (Centre régional de la photographie Hauts-de-France). Les élèves en ont été les acteurs : choix des oeuvres selon la thématique de la ville, travail en français et en arts plastiques, temps de recherches, travail en groupe, installation des grilles



et accrochage des œuvres, mise en valeur des productions avec des vidéos via un QR code disposé sous les photos. Mission accomplie quant à l'organisation de A à Z d'une exposition.

Coups de pouce avec l'aide aux devoirs

Le collège Henri-Wallon s'est associé avec quatre autres collèges du Bassin minier dans un dispositif d'aides aux devoirs à distance en réseau. Depuis novembre dernier, le principe est de proposer une aide ponctuelle le soir ou le mercredi après-midi. Ces coups de pouce à la demande pour les élèves de 3^e via la visioconférence autour de créneaux dédiés à telle ou telle matière sont encadrés par 14 professeurs volontaires. Le dispositif devrait bientôt s'adresser à l'ensemble des élèves des cinq établissements.



Hommage

Yves Brebion a rangé ses pinces

Yves Brebion, 69 ans, président de l'association « *Les artistes d'chez nous* » nous a quittés le 3 novembre. Homme de conviction et retraité de la SNCF, il était passionné par la peinture. Avec Maryse, son épouse, il avait repris les rênes de l'association en 2008 qui compte 20 peintres. Il affectionnait l'échange, la transmission du savoir.

Chaque année au printemps, il organisait une exposition ouverte au public où les artistes exposaient leurs œuvres autour d'une thématique. Toujours partant pour de nouveaux projets, Yves collaborait depuis plusieurs années avec les écoles de la commune qui exposaient leurs créations durant ce rendez-vous annuel. Les écoliers venaient sur place découvrir leurs œuvres, voir celles des peintres amateurs et les rencontrer lors de démonstrations.



Transport

Covoiturage avec KAROS

Après la création d'une aire de covoiturage avenue Paul Plouviez par la CABBALR, un nouveau service, *Karos* a été lancé par Tadao et le SMTAG (Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle).

Karos permet de pallier les manques de dessertes et de faciliter le « court-voiturage » sur le territoire de la communauté d'agglomération avec une prise en charge financière.

C'est quoi ? C'est une plateforme qui facilite le covoiturage pour les petites distances et les trajets domicile-travail.

Comment ça fonctionne ? L'abonné ou l'utilisateur ponctuel du réseau Tadao, peut utiliser le service *Karos*, en téléchargeant simplement l'application mobile. Puis répondre à quelques informations : coordonnées, adresse, horaires de travail afin de définir le meilleur covoitureur. Côté prix, le transporté, s'il n'est pas abonné, paie 1,20 € le trajet (le prix d'un ticket de bus classique). S'il est abonné, il ne paie rien. Le transporteur est payé en fonction de la distance parcourue directement via la plateforme.

Covid-19. Sur l'application, les gestes barrières à adopter à bord des véhicules sont indiqués : 3 personnes maximum dans la voiture, masque obligatoire pour tous, nettoyage des mains avant et après le voyage, et aération de la voiture pendant le « court-voiturage ». Des gestes désormais habituels !



Citoyenneté

Conseils de quartier

Ces entités sont également un autre lien avec la mairie. Les conseillers de quartier sont aussi à votre écoute afin de mettre en place des projets, de remonter des demandes en mairie.

Les projets suivants : finalisation de chemins de randonnée à La Clarence, création d'un panneau d'informations au parc avec valorisation du centre-ville, aménagement d'un boulo-drome et restauration d'un chemin au Transvaal sont en cours de finalisation.

Fin 2021, un nouveau mandat débutera. Toute personne volontaire voulant s'investir pour sa cité peut postuler afin de rejoindre le conseil de son quartier.

Contact : 03.21.64.55.73
Fabio Corciulo
citoyennete@ville-divion.fr

VIE DES QUARTIERS

Environnement

Sapins recyclés

La magie de Noël dissipée, que faire des sapins restants ? Dans le programme *Divion, cap 2026*, la ville a organisé en janvier **une collecte de sapins de Noël** en porte-à-porte et par quartier.

Les agents municipaux ont ainsi ramassé **320 conifères** débarrassés de leurs décorations. Ensuite, les services techniques les ont déposés à la plate-forme de recyclage des déchets verts de la CABBALR. Un geste simple et écologique.



Parc Roland Cressent

Le Sivom du bruaysis est intervenu au parc Roland Cressent pour une taille des grands arbres autour des étangs.

En raison de leur mauvais état sanitaire et pour la sécurité des promeneurs, quatre saules atteints par un champignon ont été coupés à la base. Ce champignon affaiblit les végétaux qui risquent de tomber.



Citoyenneté



Et m..... ! J'ai marché dedans !

Ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant qu'habitant d'une commune et citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics et des lieux de passage.

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites-en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

Faut-il ramasser les déjections dans le caniveau ? Le ramassage des déjections canines est obligatoire même dans le caniveau. C'est pourquoi, apprendre à votre animal à faire dans le caniveau c'est bien, car moins fréquenté que les trottoirs et nettoyé à l'eau plus fréquemment, mais ramasser reste indispensable !

Et les espaces verts ?

Le ramassage partout et pour tous, c'est valable même dans les espaces verts. Donc ne pas laisser son chien uriner ou déféquer sur les massifs de fleurs ou au pied des arbres. Respectons les jardiniers. Ce n'est pas de l'engrais. Compte tenu de leur niveau élevé d'azote, les excréments font pourrir les plantes et ne nourrissent pas du tout la terre. De même, l'urine brûle l'herbe et affaiblit les

arbres qui en reçoivent en quantité.

Cela reste un problème d'hygiène.

Les crottes de chiens contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement. C'est un facteur de nuisances ! Elles n'apportent aucun embellissement aux espaces verts et créent une odeur nauséabonde.

Comment fait-on pour ramasser ?

- Conduire son chien dans le caniveau
- Enfiler le sachet comme un gant
- Ramasser la déjection
- Retourner le sachet
- Faire un nœud
- Jeter le sachet dans une poubelle

Il suffit de quelques instants pour appliquer ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !

Je risque quoi ?

Prévu et réprimé par l'art. 634-2 du code pénal, l'infraction «*Abandon de déjection hors des emplacements autorisés*» est désormais passible d'une contravention de 4^e classe de **135 €**.

AU FIL DES TRAVAUX



ÉCOLES - Nicolas Copernic

► Les travaux concernaient le premier bâtiment donnant sur la rue Romain Rolland. En mauvais état, la casquette de la façade a été changée par un lambris en PVC gris anthracite par une entreprise durant les vacances de décembre. **Coût : 6 000 €**

► La réhabilitation des toilettes de l'école primaire Copernic est en cours. Le gros œuvre a été réalisé. **Coût : 1 800 €**
Nos services installeront les équipements sanitaires lors des vacances de février.



ÉCOLES - RIDEAU !

Dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, les services techniques ont procédé au changement de rideaux anti-feu. Une démarche débutée dans toutes les classes de l'école René Goscinny et celles des écoles Nicolas Copernic avec l'installation de nouveaux rideaux occultants ignifugés. En effet après de nombreuses années de service, les anciens rideaux ne répondaient plus aux normes. Certains stores détériorés sont également remplacés lors des interventions. D'autres écoles seront concernées cette année. **Coût : 28 000 €**

CIMETIÈRE

Une société est intervenue afin d'installer une nouvelle palissade face au parking devant le cimetière. Des plaques de béton neuves ont été posées sur la trentaine de mètres entre les deux entrées principales. Des travaux qui achèvent le renouvellement de l'ensemble de l'enceinte. **Coût : 7 000 €**



PARC CRESSANT - Aérateur

Un aérateur a été installé dans le parc. Sa fonction : apporter l'oxygène nécessaire pour une eau de qualité et améliorer la vie aquatique. Le diffuseur permet un flux régulier de bulles d'air et une circulation de l'eau. L'eau stagnante du fond sera transportée en surface avec une expulsion des gaz nocifs. L'aération est un élément indispensable à la bonne santé d'un étang. **Coût : 5 500 €**



CITY-STADE

La commune avait commandé à la société Véritas un diagnostic concernant la sécurité des city-stades. Suite à son passage et après une analyse, les trois terrains multisports ont été remis aux normes pour la sécurité des jeunes usagers. Au programme : nouveau revêtement du sol, changement de barrières cassées ou de fixations défectueuses.

Les city-stades : Transvaal : place Krüger ; La Clarence : place des frères Visieur ; Cité 34 : rue des frères de Lima.

Horaires d'utilisation : du 1^{er} novembre au 31 mars de 9h à 17h15.

Coût : 20 000 €



RÉORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Les Services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie, la sécurité des équipements et des habitants de la commune.

Quotidiennement, vous rencontrez ses agents, vêtus d'orange pour une meilleure visibilité, dans leurs fonctions aux quatre coins de la ville.

CONCILIER UN SERVICE DE QUALITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES AGENTS

Une restructuration des services a été amorcée courant 2020 afin d'honorer dans les meilleures conditions les missions qui lui incombent. Achat de matériels et de tenues, formation des agents, aménagements des locaux, réorganisation des services internes... des actions prolifiques afin :

- d'améliorer la qualité de service à la population
- de renforcer l'encadrement
- de pérenniser les emplois
- d'améliorer les conditions de travail des agents

RÉORGANISATION.

La commune s'est adaptée à plusieurs changements en raison de l'obligation réglementaire «zéro phyto» (interdiction des désherbants), de la fin des contrats-aidés, de mouvement de

personnel (mutations, maladies et retraites). « *A mon arrivée, j'ai eu pour objectif de réorganiser et moderniser l'ensemble des services en portant une attention particulière à la santé et la sécurité des agents* » explique Gérard Gaquère, directeur.

ENCADREMENT.

Afin d'optimiser et d'organiser le travail en régie, chaque service est désormais sous la responsabilité d'un chef d'équipe proche du terrain et proche des agents.

Pour compléter les moyens humains, des outils ont été mis à disposition du personnel : tableau de bord, planning... afin de rendre efficient les services techniques.

EMPLOI.

Les services techniques sont composés

34

kilomètres
de voiries
communales
à entretenir



82

kilomètres
de trottoirs
et de fil d'eau
à entretenir



40

bâtiments
municipaux
comprenant
salles des fêtes,
écoles, salles
de sport...



Lionel Courtin
1^{er} adjoint au maire
Travaux - Services techniques

Les agents du service technique contribuent directement à rendre notre ville belle, propre, plus pratique et sont essentiels à tout événement.

Vous les croisez dans l'exercice de leurs missions chaque jour, dans le respect des mesures liées au Covid !

Je remercie ce service, dédié à votre bien être, de contribuer à atteindre nos objectifs.

Une réorganisation était indispensable afin d'améliorer la qualité du service et les conditions de travail des agents.

LES ÉLUS ET LA DIRECTION DES SERVICES ATTACHENT UNE GRANDE IMPORTANCE À LA SÉCURITÉ DES AGENTS.

de 20 agents ; 14 au service cadre de vie, cimetière et voiries sous la responsabilité de Vincent Lafontan, directeur adjoint ; 6 aux bâtiments et festivités encadrés par Jacky Mathon, directeur adjoint. La Commune a pérennisé, en 2020, les postes de 3 agents contractuels. Ils sont en voie de titularisation.

Deux chefs d'équipe encadrent désormais les agents sur le terrain. L'équipe cadre de vie est sous la responsabilité de Jonathan Ducrocq recruté récemment. La commune s'est appuyée sur les compétences internes et a nommé Maxime Proyart, en tant que chef d'équipe du service bâtiment-festivités. Un plan de formation répondant aux besoins de la collectivité et des agents a été actualisé.

MATÉRIEL.

Déjà réalisés en partie, le renouvellement et la modernisation des

machines continuent avec l'acquisition d'un équipement de déneigement : une lame et un distributeur de sel montés sur un châssis poids-lourd. Objectif : réduire le délai d'intervention, réduire le temps de salage ou de déneigement.

« Les élus ont souhaité étendre le salage aux grands axes, c'est à dire les routes départementales qui dépendent du département. Si ces routes sont bloquées, c'est la commune qui sera bloquée ! Les voies secondaires (comme dans les coron) seront également traitées, » commente le directeur.

PATRIMOINE BÂTI.

L'objectif est d'anticiper un programme d'entretien et de maintenance préventive des bâtiments communaux. « Avec cette maintenance, le service anticipe

ment et la modernisation des

plutôt que de changer les éléments un à un et dans l'urgence. Dans une école, si trois chasses d'eau sur dix fuient, autant changer l'ensemble pour éviter de nouvelles fuites ! C'est un investissement pour réaliser des économies par la suite. On règle beaucoup de choses en anticipant. Un robinet qui fuit ça arrivera toujours mais l'accumulation de demandes désorganise le service, » ajoute le technicien.

RECENSEMENT.

Un dossier descriptif de chaque bâtiment communal est en cours de réalisation par le directeur adjoint. Le recensement des équipements (nombre de portes, de fenêtres, nombre de poignées, le type, la référence ; la quantité de néons, la puissance ; les blocs-prises ; l'état des peintures...) est un long travail en amont mais qui apportera un gain de temps par la suite grâce à des pièces de re-

GRAND ANGLE

Direction

Gérard Gaquère est le directeur des services techniques. Il coordonne l'ensemble des domaines de compétences (voiries, espaces verts, bâtiments communaux, assainissement). Il pilote les projets, de la préparation des marchés au suivi des travaux de constructions et de nouveaux aménagements. Il gère une équipe de 23 agents.

Son bras droit, **Catherine Bailleul**, secrétaire de direction, a en charge le suivi de la sécurité (bâtiments, aires de jeux, équipements sportifs, bornes incendie) ; la préparation et le suivi des marchés publics ; la gestion administrative et celle de la formation des agents.

change en stock. Le renseignement se trouve dans le dossier du bâtiment en question. La création d'un magasin avec des pièces de première nécessité permettra de remédier plus rapidement aux interventions.

INVENTAIRE. Un état des lieux des voiries a été aussi effectué. Il recense par quartier et par rue, la superficie, l'année et le type de travaux exécutés. Les prochaines interventions de gravillonnage, de purges ou de réparations de routes sont d'ores et déjà planifiées jusqu'en 2026. La réfection de plusieurs parkings est inscrite au calendrier.

Un relevé de l'état et de la superficie des trottoirs verra bientôt le jour pour une meilleure gestion de leur réfection. Le stationnement dans les corons doit être réadapté, optimisé par manque de places et il faut améliorer le déplacement des PMR. Idem pour les feuilles mortes, les lieux et les périodes de chutes ont été répertoriés afin de mieux anticiper le ramassage avant d'éventuels appels de riverains.

SÉCURITÉ. Les élus et la direction des services attachent une grande importance à la sécurité des agents.

Chaque agent a reçu un équipement adapté à ses fonctions qui lui permet d'être protégé, d'être identifié grâce au logo de la ville, d'être visible sur la voie publique par les usagers qui traversent la commune. La sécurité, c'est aussi les conditions d'accueil des employés qui ont été améliorées et adaptées sur le site situé à la ZI de La Clarence.

AMÉNAGEMENT. Afin d'optimiser l'accueil de tous, les locaux ont été aménagés par le service bâtiment : 2 vestiaires ont été remis à neuf. Les espaces de 3 nouveaux bureaux ont été repensés pour les chefs d'équipe et une grande salle de réunion a été créée. Une opération de nettoyage d'envergure a été menée autour des bâtiments des services techniques par les agents.



Astreintes

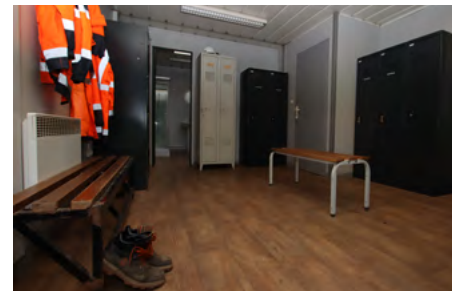
Un agent municipal est d'astreinte la semaine complète (nuits et week-end compris) afin de répondre aux urgences concernant les incidents de réseaux, les problèmes de sécurité, les événements climatiques. Les services techniques interviennent également en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels.

Contact

En cas de besoin, les demandes doivent toujours être adressées à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture qui transmettra l'information aux services techniques ou à l'élus concerné dans les plus brefs délais.

Tél. 03.21.64.55.70

Courriel : contact@ville-divion.fr



MATÉRIEL. Pour mener à bien leurs missions, les agents disposent de véhicules et de matériels indispensables :

- Une flotte de 12 véhicules légers
- 1 poids lourd 15 tonnes et ses équipements : une lame à neige, un système de salage, des bennes (classiques et à enrober)
- 1 poids lourd équipé d'une nacelle
- 1 tracteur avec cellule de désherbage à l'avant et d'une balayeuse à l'arrière
- 1 tracteur avec une herse de désherbage (cimetières, allées, parkings en sol stabilisé)
- 1 tracteur avec bras de fauche
- 1 cuve de 1 200 litres avec nettoyeur haute pression
- 2 cellules auto-tractées de désherbage
- 1 moto faucheuse, tronçonneuses, élagueuses, débroussailleuses, taille-haies, 1 carotteuse.

SERVICE URBANISME, BONJOUR...

À VOTRE ÉCOUTE

Vous souhaitez entreprendre des travaux à l'extérieur sur votre propriété, faut-il procéder à une déclaration de travaux ? Vous voulez consulter le cadastre communal, faire une demande de permis de construire... pour ces requêtes... direction le service urbanisme en mairie car on ne peut pas faire n'importe quoi en matière d'urbanisme.

À votre écoute, **Isabelle Derisbourg** (photo ci-dessous), la responsable, répondra aux questions que vous vous posez et vous fournira les formulaires adéquats.

« J'accueille et conseille le public pour toutes les démarches d'urbanisme. Je m'occupe aussi des conflits de parcelles ou limites de terrain. Je gère les soucis ponctuels rencontrés sur notre territoire (câbles arrachés). Je suis en relation avec les exploitants (EDF, GRDF) et les partenaires. Je traite les dossiers de biens sans maître (propriétés abandonnées) les périls, les logements insalubres.

Sous l'autorité de Gérard Gaquère, Isabelle établit des arrêtés à la

demande des entreprises qui interviennent sur Divion ainsi que les demandes d'occupation du domaine public (échafaudage).

Autre mission : le PLU. Les deux services suivent l'évolution du Plan Local d'Urbanisme.

Isabelle collabore dans les projets d'aménagements de notre territoire (les projets de la ville et les projets des particuliers) en étroite collaboration avec le service instructeur de la communauté d'agglomération, la CABBALR.

Contact : 03.21.64.55.76

200

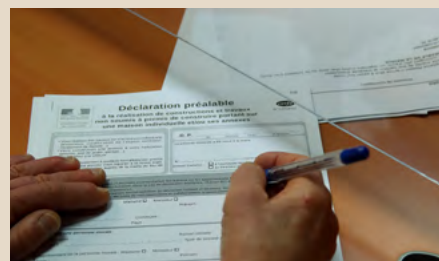
arrêtés sont établis en moyenne chaque année



Explications

A quoi sert-il ?

Le service urbanisme est chargé d'instruire toutes les autorisations du droit des sols et toutes les demandes relatives à l'aménagement de son territoire. Ce service se consacre à autoriser les rénovations et notamment les constructions de bâtiments, de maisons selon les règles générales d'urbanisme.



Ses principales missions.

- Accueil du public et conseil auprès des particuliers et des professionnels
- Traitement des demandes d'autorisation relatives au droit des sols (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir) suivant le Code de l'urbanisme
- Traitement des demandes de travaux et de constructions des établissements recevant du public

Pour vos démarches.

Les formulaires d'urbanisme sont disponibles en mairie ou peuvent être téléchargés et complétés en ligne sur le site www.service-public.fr

Où déposer vos demandes ?

Toutes les demandes sont à déposer au service urbanisme de votre mairie ou pour les formulaires en ligne à envoyer sur le courriel urbanisme@ville-divion.fr.

L'harmonie comme avant !

Autre défi à relever pour Florian Caron : assurer la direction et remettre sur les rails l'harmonie municipale.

La municipalité est très attentive à la pérennité de la société musicale centenaire. Des événements ont impacté son fonctionnement : incendie criminel de la salle Charles Merlin, crise sanitaire et départ de l'ancienne directrice. Le dossier d'indemnisation de l'assurance est toujours en cours de traitement.

Nouveau lieu, nouveaux instruments

Cette indemnité sera réinjectée dans le renouvellement des instruments et des partitions, au rachat des tenues et du mobilier. Elle servira aussi à l'aménagement de la salle de tir Batory qui sera destinée aux répétitions de notre harmonie. La finalité est de mettre à la disposition des musiciens les mêmes outils qu'auparavant.

Merci aux membres de la société de tir Batory d'avoir compris la démarche de la mairie et d'avoir accepté la proposition de déménager dans un autre lieu sur la commune.



ÉCOLE DE MUSIQUE NOUVEAU DIRECTEUR, NOUVELLE DYNAMIQUE

Florian Caron, 26 ans, est le nouveau directeur de l'école municipale de musique. Il remplace Jérôme Arboucalot parti vers d'autres contrées. Rencontre à capella.

Depuis 6 ans, Florian enseigne avec bienveillance la flûte traversière au sein de la structure divionnaise. « *La musique apporte beaucoup comme la concentration, la patience, la mémoire. Apprendre la musique développe des qualités utiles au niveau individuel. Faire de la musique permet d'échanger, d'apprécier, d'écouter et de vivre des moments inoubliables à plusieurs, entre amis ou en famille,* » s'accorde-t-il à expliquer.

La flûte, son instrument de prédilection

Florian a débuté le solfège à 7 ans avant d'apprendre la batterie. C'est au collège qu'il découvre la flûte traversière, « *j'ai tout de suite apprécié le son de cet instrument à vent avec lequel on peut jouer des styles différents,* » ajoute le musicien. Il suit une formation en musicologie pour devenir professeur en collège. Lors d'un job étudiant dans une école de musique, il se découvre une vocation : la transmission et l'enseignement.

Apporter une nouvelle dynamique

Sa candidature a retenu l'attention de la municipalité, « *je connais la structure, les élèves, son fonctionnement, je m'entends bien avec les 7 autres professeurs. Divion, est une ville qui bouge ! La priorité est de faire évoluer l'école, d'augmenter sa fréquentation et d'apporter une nouvelle dynamique avec de nouveaux projets. Qu'elle participe plus activement à la vie culturelle divionnaise,* » confie le directeur.

Les cours individuels d'instruments ont repris en présentiel suivant un protocole sanitaire. Quant au solfège, il est enseigné par petits groupes pour les distances.

Florian nous a confié son ambition, « *d'accomplir de belles choses avec l'école de musique de Divion* ».

**École de musique
rue Louis Pasteur
derrière la salle des fêtes du Centre
06.16.74.69.71
elc@ville-divion.fr**



Laurent
Dernoncourt,
conseiller
municipal
Commerce
et artisanat

ÉCONOMIE

SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

EN CHIFFRES

20 000 €
d'aides pour les commerçants

20
commerçants aidés

10 000 €
réinjectés dans le commerce
local via l'opération
Foliz à Divion

23
commerces participants

445
colis de Noël (voir page 2)

7
commerçants ont participé
à la conception des colis de
Noël aux aînés

Échange avec Laurent Dernoncourt, conseiller municipal à propos du soutien de la ville à ses commerces.

Pourquoi soutenir le commerce local ?

« Il souffre beaucoup en raison de la crise sanitaire. C'est une volonté affirmée de la majorité de soutenir le tissu économique local créateur d'emplois et de richesses.

La dynamique commerciale et les emplois de ces commerces permettent de dynamiser et de faire vivre notre commune en offrant à nos concitoyens, près de chez eux, les produits et services dont ils ont besoin au quotidien.

Le soutien de nos commerces passe également et avant tout par une responsabilité collective de chaque habitant. Voilà pourquoi la collectivité se doit d'utiliser l'ensemble des moyens à sa disposition pour aider, accompagner les commerçants et inciter chacun à prioriser des achats dans ces commerces de proximité. »

Par quelles actions, cela se traduit-il ?

« Au-delà de la communication faite autour de nos commerces afin de les valoriser, deux actions phares ont été engagées :

1) Des subventions. Divion a été l'une des premières collectivités à conventionner avec la Région Hauts-de-France pour débloquer une aide financière de 20 000 €. Vingt commerces ont reçu une subvention de 1 000 € chacune en décembre dernier selon les critères de la CABBALR et de la Région.

La CABBALR a incité les communes de l'agglomération à suivre notre action. Ainsi 7 communes à qui nous avons transmis notre dossier « clé en main » ont adopté notre modèle.

2) Aider à augmenter le chiffre d'affaires. L'opération « Foliz à Divion » réalisée via la plateforme numérique Keetiz en partenariat avec une banque - pour la sécurité totale des opérations - a encouragé les Divionnais à consommer local. A chaque achat, 30 % de la somme payée par CB était remboursée sur une cagnotte (offerte par la ville) via l'application Keetiz. Une fois la somme de 15 € épargnée, celle-ci était transférée sur le compte bancaire du participant. Une initiative digitalisée qui a permis de conforter les clients habituels et d'attirer une clientèle locale. Cela a donc contribué à augmenter le chiffre d'affaires de nos commerçants et, en plus, ajouter du pouvoir d'achat aux Divionnais ».

EXPRESSION POLITIQUE

Quand méconnaissance et démagogie se côtoient

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

En 2020, vous êtes 60 % à avoir plébiscité le programme « Divion, Cap 2026 » que nous vous proposons pour les 6 années à venir.

Nous savons que vous connaissez donc parfaitement nos projets ; nous invitons l'opposition à en prendre connaissance au plus vite car visiblement ce n'est pas encore le cas.

En effet, quelle n'est pas notre surprise (désagréable) de voir certains élus des groupes minoritaires au conseil municipal s'approprier régulièrement et de manière déconcertante la paternité de nos projets.

Ainsi de leur part, on peut lire par-ci par-là ... « grâce à nous », « encore une victoire », voire « il faut lancer des études » ...

Un exemple : la rénovation de la salle des fêtes de La Clarence (page 15 de notre programme). L'un d'entre eux se vante que les travaux de réhabilitation vont être lancés grâce à son impulsion...

Démagogie ou méconnaissance ? Là, nous préférons accorder le droit de la méconnaissance.

Récemment, on nous proposait même d'ériger une stèle à la mémoire des Mineurs victimes de la catastrophe de La Clarence... Celle-ci existe depuis des décennies... au cimetière...

C'est triste de ne pas connaître l'histoire de sa ville !

Nous tenons à rappeler qu'un mandat dure 6 ans ; qu'un programme se construit via un plan pluriannuel d'investissements ; qu'il faut respecter un budget, des consultations, des appels d'offres. Tout ne peut se faire sur quelques mois. La critique politicienne est toujours facile ; nous savons maintenant que nous devons faire face pendant ce mandat (de 6 ans) d'un côté à la méconnaissance et de l'autre côté à la démagogie.

Le groupe majoritaire

Monsieur le maire a pris la décision de ne pas publier le texte du groupe Divion Naturellement en s'appuyant sur les modalités du règlement intérieur encadrant l'expression politique.

LISTE DIVION NATURELLEMENT

Émeline Delplanque - Romain Lavedrine -
Olivier Mannessier - Patricia Potier

« Ce ne sont pas les plus forts qui survivent, ni les plus intelligents, mais ceux qui sont les plus rapides à s'adapter au changement. » Charles Darwin

LISTE CHANGEONS DIVION

A l'aube du débat d'orientation budgétaire 2021, nous estimons que les priorités pour notre ville ne sont pas dans le déploiement de la vidéoprotection pour un montant de 250 000€, basé sur aucune étude concrète ni factuelle et dont l'efficacité n'a jamais été clairement démontrée comme le pointait la Cour des Comptes. La vidéoprotection est un placebo à nos maux, elle ne fait que déplacer les problèmes.

La vraie priorité est de redynamiser notre ville, redonner de la vie à une ville qui se meurt. C'est pour cela, entre autres, que nous défendons la réhabilitation du magasin anciennement « CAUDRON ». Améliorer le cadre de vie de nos quartiers et disposer d'infrastructures agréables et sécurisées. Prioriser la rénovation des bâtiments en situation impériale.

Aménager les parkings dégradés des écoles et la sécurisation routière aux abords. Enfin, traiter les problèmes d'inondation en travaillant sur les eaux de ruissellement en amont.

Rien ne sert de s'arc-bouter sur un programme qui a été construit pre-Covid. Nous avons changé de modèle, il est temps d'en prendre conscience. Il faut revoir les priorités pour notre ville et s'adapter à la réalité des faits. Nous réussirons seulement si nous sommes capables de changer. Pour reprendre l'allégorie maritime de notre majorité avec « Cap 2026 », j'aimerais rappeler que lorsqu'il n'obéit pas au gouvernail, le navire obéit à l'écueil.

Benoit Penet

ÉTAT-CIVIL

novembre à février

► Naissance

Amira Ghazali - Eliott Smith - Camille Maton - Mélya Boufflers/Warot - Isaac Pouilly - Ally Macrelle - Noah Desmet Clara Brown - Anthéa Gallois/Vivien David Bayer - Emma Erzerom - Sébastiano Guilbert - Louka Varlet - Olivia Vasseur - Laïa Mahieux/Planque Eléna Remili - Raphaël Lavis - Malia Legrand - Nina Distinguin - Luanna Hordequin - Timothé Hourriez - Arya Tisseguine.

► Décès

Claudinet Fruchart - Jean-Claude Pressé - Czeslaw Barwinek - Edmond Augustiniak - Pierrette Dessaux veuve Bléard - Anne-Marie Jezuita épouse Biadala - Yves Brebion - Dominique Leuliet - Zéliane Derisbourg veuve Ledieu - Janine Bochman - Valmy Hennion - Lucien Dubois - Odette Diéval veuve Bouchart - Jeanine Paget veuve Szymanski - Boleslaw Roszak - Michel Lemaire - Henriette Kwiatkowski veuve Krawczik - Régine Pruvost épouse Durieux - Jeannine Rappasse veuve Logeon - Denise Lefebvre - André Diethmann - Micheline Talleu - Albert Picot - Guy François - Claudine Maillard veuve Canlers - Denise Clipet veuve Jourdain - Stanislas Zianowski - Sophie Baranowski veuve Drzewiecki - Dominique Brassart.

NUMÉROS UTILES

- **Police 17**
- **Pompiers 18**
- **Samu 15**
- **Polyclinique de La Clarence**
03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville - 1 rue Louis Pasteur
Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ;
13h30 à 18h
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ;
13h30 à 17h.

► PERMANENCE DU MAIRE

- Jacky Lemoine,
La semaine sur RDV
- **03.21.64.55.70**
- **contact@ville-divion.fr**
- **www.divion.fr**

► REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

INSCRIVEZ-VOUS !

Personnes âgées de plus de 70 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, le Centre Communal d'Action Sociale a créé un registre communal des personnes vulnérables.

SOYEZ ATTENTIFS AUX AUTRES !

En cas de risque exceptionnel ou de dispositif d'alerte (canicule, grand froid, inondation et confinement), certaines personnes seules ou vulnérables nécessitent une attention particulière. Parents, amis ou voisins... faites-les inscrire sur ce registre ou signalez-vous auprès du CCAS.

Contact : 03.21.61.91.75 / 03.21.61.91.78
courriel : **ccas@ville-divion.fr**

► ACCÈS AU CIMETIÈRE

RAPPEL

La carte d'invalidité n'est pas valable pour pénétrer avec son véhicule dans l'enceinte du cimetière. Pour être en règle, il suffit de se présenter en mairie, l'état-civil vous fournira une autorisation annuelle.

Se munir d'une photo d'identité récente ; d'un certificat médical ; d'une attestation de domicile.

Une fois la carte établie, celle-ci doit être visible sur le tableau de bord ou affichée sur le pare-brise.

PERMANENCE DE VOS ÉLUS

(sur RDV au **03.21.64.55.70**)

► Travaux

- Lionel Courtin,
Adjoint au maire
chargé des travaux

► Enseignement, Enfance, Jeunesse

- Karine Bloch,
Adjointe au maire
chargée de l'enseignement,
enfance et jeunesse

► Vie culturelle

- Laurent Hainaut,
Adjoint au maire
chargé de la culture

► Affaires sociales

- Sylvie Rigobert,
Adjointe au maire
chargée des affaires sociales

► Vie associative

- Patrice Sisteck,
Adjoint au maire
chargé de la vie associative

► Demande de logement

- Patricia Deneuféglise,
Adjointe au maire
chargée du logement

► Affaires funéraires

- Didier Dubois,
Conseiller municipal
chargé des affaires funéraires

► Sport

- Arnaud Bloch,
Conseiller municipal
chargé des sports
et des espaces sportifs

• Divion naturellement

sur rdv
divionnaturellement@ville-divion.fr

• Changeons Divion

sur rdv
bpenet@ville-divion.fr



Divion[Jeunesse]



Depuis novembre une nouvelle page a fait son apparition sur Facebook : « Divion Jeunesse ».



Et OUI, la famille s'est agrandie, non pour déplaire aux « Divionnais de 11-17 ans », qui pouvaient parfois se noyer dans le flux d'informations.

C'était également une attente et une demande du Conseil Municipal des Jeunes.

Et c'est chose faite 🙌 😊

alors on vous explique en quelques mots...

Divion[Jeunesse]



C'EST :

- Des informations,**
- Des photos,**
- Des vidéos,**
- Des jeux,**
- Le club ados,**
- Le CMJ,**
- Des concours,**
- Des défis,**
- Des surprises,**
- Et bien d'autres temps forts, ...**



Evidemment tout le monde est le BIENVENU !

Et BIENTÔT, retrouvez des infos sur l'insertion et la formation pour les 17-30 ans !

Alors n'hésitez pas à réagir, à interagir, à liker 🙌 à partager car plus on est de fous plus on rit ! 🤪

